

Lausanne Benito Mussolini - Julie Hofmann

Il est question de retirer à Mussolini, a posteriori, le titre de docteur honoris causa qui lui avait été décerné en 1937 par l'Université de Lausanne. Pourquoi ne pas reconnaître officiellement que cette décision était, pour le moins, regrettable? Pourquoi ne pas relever qu'au cours de la même cérémonie, le même titre fut décerné à une femme exceptionnelle? Son nom: Sœur Julie Hofmann, créatrice de la Fondation Eben-Hézer.

Et pourquoi ne pas saisir cette occasion pour faire découvrir une personnalité audacieuse? Une authentique pionnière. Pour construire, puis développer de A à Z l'institution qu'elle avait ouverte aux «blessés de la vie» et qui accueille aujourd'hui des personnes en situation de handicap, elle sut - inlassablement - récolter des fonds, convaincre personnel et bénévoles et sensibiliser la population romande au sort réservé à l'époque à bon nombre de marginaux. Il a été relevé récemment dans vos colonnes que seules quelques femmes ont donné leur nom à des rues de Lausanne. Qu'attend la Municipalité pour rendre à la Lausannoise Julie Hofmann l'hommage qui lui est dû?

Marylise Klein-Marguet, Lausanne

Nucléaire La Suisse des records

A propos de la Réflexion de Xavier Alonso intitulée «La politique du nucléaire français en trompe-l'œil» (24 heures du 11 mars 2016).

En complément à cet excellent article, il me paraît intéressant de savoir qu'en Argovie la centrale Beznau 1 est

en activité depuis 1969. Selon Wikipédia, cette centrale serait la plus ancienne en activité dans le monde.

Dernièrement, le Conseil des Etats, par 25 voix contre 20, a rejeté le scénario adopté par le Conseil national en décembre, permettant ainsi l'exploitation de cette centrale jusqu'à 60 ans... alors même que Bâle-Ville et Bâle-Campagne réclament la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), la plus vieille centrale française mise en service le 1er janvier 1978. De même pour les autorités genevoises qui demandent l'arrêt de la centrale du Bugey dont le premier réacteur est en fonction depuis 1972. Cherchez l'erreur... Mais faisons confiance à l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire qui veille sur nous et dormons sur nos deux oreilles!

Michel Regamey, Lausanne

Société Malhonnêteté intellectuelle?

Quand va-t-on se réveiller de ce délire? Notre société est malade d'aller trop bien? «Les pauvres ont des problèmes, les riches s'en créent.» On bataille sur des peccadilles, on se noie dans un déluge de considérations secondaires sur le respect de la vie, mais sur le fond on parle de quoi? C'est quoi la vie? La vie, c'est tuer. C'est faire des choix.

Et pour faire des choix qui tuent, le minimum c'est de se donner le recul de comprendre et connaître, et surtout de les assumer. Quand vous faites votre jardin, vous arrachez les «mauvaises herbes» afin qu'elles n'étouffent pas vos semis; on tue les loups pour qu'ils ne mangent pas nos moutons; les mouches, les moustiques pour notre confort; le bétail pour nous nourrir; des milliers d'autres créatures pour tester nos médicaments... Bref, nous tuons tous directement ou indirecte-

ment pour vivre. Cette hécatombe nous semble normale et évidente car nous avons tacitement accepté ces raisons. Bien que ce soit inconfortable de penser que l'on a tous du sang sur les mains, cela crée un malaise qui révèle la monstrueuse hypocrisie: mangeons de la viande, mais c'est affreux de tuer le bétail; utilisons médicaments et produits de beauté, mais c'est ignoble la vivisection, et une belle paire de chaussures en cuir? Vous êtes végétalien? Et la nourriture de votre chat est produite comment? Donc le brassage émotionnel, la mobilisation de nos journaux et de nos élus pour savoir si l'on va tuer un chien qui mord, c'est une malsaine dérive. On souscrit à ce qui est caché, mais on s'insurge théâtralement et à des fins de mise en scène bien-pensante à ce qui est visible, pitoyable.

Frank Johnner, Bière

Parcs éoliens vaudois Pourquoi pareille opposition?

La majorité des personnes opposées aujourd'hui à l'éolien étaient, au départ, acquiescentes à cette technique. En peu de temps se sont créées des associations contre ces projets lancés en grand nombre dans le canton, sans forcément contester le principe même des énergies renouvelables. Mais, comme l'a déclaré en 2014 le ministre anglais de l'Energie Hayes, «Les éoliennes sont si peu fiables du fait de leur intermittence qu'elles sont le plus inefficace moyen de production d'électricité jamais imaginé. Il s'agit de la plus grande escroquerie des temps modernes.»

Dans 24 heures du 1er mars, on lit: «Les défenseurs de l'environnement sont favorables à l'éolien et 99% des oppositions viennent des privés.» Cette affirmation est fautive. En plus

de nombreux riverains, les grandes associations (WWF excepté) se sont opposées aux trois projets (Graty, Grands Plats et Mollendruz).

De nombreux rapports scientifiques accablants démontrent les effets nocifs sur les personnes, les animaux, la nature. Et on retrouve chaque fois les mêmes problèmes: l'extrême difficulté de gérer ce courant aléatoire, les débâcles financières, les procès, les fractures sociales, etc.

Même en Suisse, avec peu d'éoliennes, on peut déjà constater des dommages. Exemple la commune de Muriaux, canton du Jura. On lit, dans un document du 3 mars 2011: «Notre autorité est très sensible à votre inquiétude et regrette vivement les nuisances que vous subissez dans votre vie de tous les jours depuis l'installation de ces trois éoliennes. Sachez que les autorités communales sont démunies devant cet obstacle car elles ont été aussi trompées par ce projet en faisant confiance aux promoteurs.» Ne pas tenir compte des expériences déjà faites chez nous et à l'étranger, c'est clairement la politique de l'autruche!

Bernard Reymond, L'Isle, et un collectif de citoyens; Isabelle Plattner, Olivier Jean-Petit-Matile, Philippe Tauxe

Assurance-maladie A soutenir!

A propos de la Réflexion de M. Mathieu Fleury intitulée «Une assurance santé, ça change la vie» (24 heures du 12 mars 2016).

M. Fleury, secrétaire général de la FRC, présente une nouvelle conception de notre assurance-maladie. Sa prise de position est très intéressante et mérite d'être étudiée très sérieusement. En effet, son application serait simple, elle aurait le mérite de régler la concurrence entre les caisses, elle permettrait à celles-ci

de continuer, comme le dit M. Fleury, de pratiquer l'assurance de base et l'assurance complémentaire, ce qui est une simplification pour les assurés.

Concernant la création d'une caisse de compensation, on peut s'inspirer également de ce qui s'est fait lors de la mise en vigueur de la convention vaudoise d'hospitalisation conclue entre l'Etat de Vaud, le CHUV, les hôpitaux, les EMS, la SVM et les caisses maladie. Celles-ci versaient un même forfait journalier valable pour les établissements hospitaliers et d'hébergement, plus les honoraires médicaux hospitaliers à la Centrale d'encaissement qui recevait également la part de l'Etat. Et la centrale allouait à chaque établissement son prix de revient journalier, accepté chaque année par les partenaires.

En conclusion, j'estime qu'il faut soutenir la proposition de la FRC et de son secrétaire général. Adalbert Jaques, expert diplômé en finance et controlling, ancien président de la Fédération vaudoise des caisses maladie, La Sagne/Sainte-Croix

Fiscalité Mourir, serait-ce créer des richesses?

A en croire M. Broulis, décéder doit constituer une façon de créer des richesses. Dans le supplément fiscal de samedi-dimanche 12-13 mars 2016, notre grand argentier explique en effet que «l'impôt n'est pas... une punition que l'Etat inflige à ses citoyens. C'est un prélèvement sur la création de richesses, et uniquement cette création» (p. 2). J'en déduis donc que le décès entraîne la miraculeuse augmentation d'un patrimoine lors de sa transmission puisqu'il existe dans notre canton un impôt sur les successions (sauf pour le conjoint survivant). Ou bien M. Broulis prend les

contribuables pour des imbéciles ou bien il rêve tellement de la suppression dudit impôt qu'il fait comme si c'était déjà le cas. Il est grand temps que ce rêve devienne réalité!

Anne Sandoz Dutoit, Saint-Prex

Et la solidarité?

Ce supplément fiscal nous renseigne utilement, de manière claire, avec graphiques à l'appui, sur l'impôt vaudois. Fort bien, merci à l'Administration cantonale.

Le problème que je souhaite développer brièvement est situé ailleurs, sur le plan fédéral. C'est là qu'il y a un défaut notoire. Deux contribuables, monsieur et madame, deux enfants, revenus et fortunes égaux, distants de 200 km, Hergiswil (NW) pour l'un et Lausanne pour l'autre. L'un paie - celui de Hergiswil - la moitié de l'impôt de l'autre. Cela est totalement injuste! Un autre exemple, la taxe auto: entre Argovie et Vaud, c'est une variation du simple au triple!

C'est un truisme de dire qu'il y a des cantons riches et des cantons pauvres, mais il y a le lien fédéral et celui-ci a un nom: solidarité. Les parlementaires fédéraux seraient bien inspirés de graver en leur esprit et de l'appliquer la devise de la Suisse: «Un pour tous, tous pour un».

Roger Rigo, Le Mont-sur-Lausanne

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

Météo

Ephéméride **Mardi 22 Mars 2016**

82^e jour de l'année Léa

Lever **6 h 32**
Coucher **18 h 49**

Lever **17 h 58**
Coucher **6 h 05**

meteonews

Renforcement de la bise aujourd'hui et demain

Entre une dépression se creusant au sud de l'Italie et l'anticyclone sur les îles britanniques, le gradient de pression se resserre au-dessus de nos régions. Conséquence, le courant de bise va se renforcer. Les rafales pourront atteindre 50 km/h sur l'ouest du Léman ce mardi. Cette bise aura le mérite d'effacer en large partie les bancs de stratus que l'on retrouvera également moins denses que hier au nord du pays. Il fera frais avec des maximales tout juste au-dessus de 10° en plaine.

Puis... La bise restera forte demain et ramènera davantage de bancs nuageux. Jeudi s'annonce plus clément, puis le Vendredi Saint est prévu couvert avec quelques gouttes l'après-midi. Intermède doux et ensoleillé samedi. *N. Borgognon*

Vitesse maximale du vent (en journée)

Météorologue en direct
0900 575 875 (Frs. 2.80/minute depuis le réseau fixe Suisse)

Rétrospective des maximales à Lausanne

Station	Neige (cm)	Neige (jours)	Neige (cm)	Neige (jours)
Vaud				
Château-d'Ex	/-60	4/7	Rougemont	30-220
Glacier 3000	80-280	8/10	La Dôle/Les Tuffes	30-100
Les Diablerets	65-170	30/34	Ste-Croix/Les Rasses	30-70
Leysin	80-235	13/14	Vallée de Joux	5-80
Mosses/Lécherette	90-190	9/14	Vaulion	10-50
Les Pléiades	/-30	0/4	Villars-Gryon	50-185
Fribourg				
Charmey	/-115	5/5	Les Paccots	40-50
Moléson	20-70	8/8	Schwarzsee	30-75
Valais				
Anzère	30-240	11/12	Nax	110-200
Arolla	110-198	6/6	Nendaz	20-240
Champéry/Crossets	50-200	197/197	Ovronnaz	75-235
Champex-Lac	120-270	3/4	Saas-Fee	105-320
Chandolin/Saint-Luc	30-200	15/15	Thyon-Les Collons	20-240
Crans-Montana	50-315	23/27	Torgon	62-110
Evolène	32-195	5/5	Verbier/Bruson	30-235
Grimenz	50-204	21/21	Vercorin	50-195
Loèche	110-220	15/15	Veysonnaz	20-240
Les Marécottes	5-264	4/4	Zermatt	15-230
Morgins	90-210	192/197	Zinal	50-204

Evolution à 5 jours

Région	Demain matin / après-midi (90%)	Jeu (85%)	Ven (80%)	Samedi (70%)	Dimanche (60%)
Région lémanique	9° / 5°	10° / 4°	8° / 3°	13° / 6°	12° / 6°
Nord-Vaudois	8° / 3°	9° / 3°	8° / 2°	14° / 5°	12° / 5°
Jura 1000m	4° / -2°	5° / -1°	3° / -1°	10° / 1°	7° / 3°
Préalpes 1200m	4° / -2°	5° / -2°	3° / -1°	9° / 0°	9° / 2°

Niveau des lacs

Léman	3715.2 m
Neuchâtel	429.25 m
Joux	1004.20 m

* Données de la veille
 Enneigement en cm
 Installations ouvertes/total

Informations complètes sur www.myswitzerland.com